



Quelles démarches dois-je suivre

Par **Bambou20118**, le **02/09/2019** à **07:35**

Bonjour, (*on dit toujours "Bonjour" en arrivant quelque part, non ?*)

Enfant d'un premier mariage, mon papa est malheureusement décédé en mars dernier sur l'Île Maurice et sa femme ne m'a pas prévenue.

Elle a, peu avant sa mort, déclaré mon père inapte à s'occuper de ses biens, qu'il avait requiert bien avant qu'elle ne rentre dans sa vie. Aujourd'hui encore je n'ai aucune réponse sur son décès, où sont ses cendres, etc.

Il semblerait que cette personne veuille s'en prendre à moi, pour la succession. Je suis dépassée par les évènements, je ne sais que faire. Est-ce que vous pourriez m'indiquer la marche à suivre ?

Merci beaucoup

Stéphanie.